

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 25 MAI 2023

N° 2023-07-01

L'an deux mille vingt-trois, le vingt cinq mai à dix-sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-sept mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués
En exercice : 27
Présents (mini 9) : 10

Nombre de voix
En exercice : 36
Présentes : 11
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 22

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Didier-Claude BLANC

**9 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1
voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Didier-Claude BLANC, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Marlène MOURIER à Kevin QUEYREL,

Délégué-e excusé-e : Jean-Christophe CAMP, Pierre COMBES, Jean-Jacques MONPEYSEN, Lionel TARDY, Yann TRACOL

Présent-es en visio conférence : Vincent JACQUEMART, Corinne MOULIN

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance.

Objet : Groupe de travail consultatif « chasse » : désignation d'un-e élu-e référent-e et désignation des élus qui y représenteront le syndicat mixte du Parc

Rapport sans incidence financière

Rapport :

La Présidente expose,

Suite à une rencontre avec les fédérations départementales drômoise et haut-alpine de chasse, il leur a été proposé de constituer un groupe de travail « chasse » qui réunirait une dizaine personnes, représentants techniques et politiques du syndicat mixte du Parc naturel régional (4 à 6 personnes) d'une part et des fédérations et ACCA de chasse (environ 4 à 6 personnes) d'autre part.

Ce groupe de travail à vocation consultative est présidé par un élu référent du Parc et le syndicat mixte du Parc en assure le secrétariat.

Il pourra aborder tous les sujets qui pourraient avoir un lien avec la chasse. Sont d'ores et déjà identifiés :

- * la connaissance et la protection de la biodiversité, le respect des grands équilibres naturels ;
- * la conciliation des usages, notamment entre le tourisme (activités de pleine nature) et la chasse ;
- * les liens entre la chasse et l'agriculture (gestion des dégâts notamment).

Pour assurer le dialogue autour de ces enjeux, d'autres partenaires seront conviés en fonction de l'ordre du jour (chambres d'agriculture, ADEM / CERPAM, pratiquants de sports de nature ou leurs représentants, louvetiers, associations naturalistes...).

Afin de pouvoir mettre en place effectivement ce groupe de travail, il convient donc de désigner les 6 représentants du Parc. Il vous est proposé de s'assurer de la représentativité de l'ensemble des secteurs du Parc dans ce groupe de travail avec :

- deux représentants haut-alpin et des Alpes de Provence :
 - Nicole PELOUX (est du Parc)
 - Gilles CREMILLIEUX (est du Parc)
- quatre représentants de la partie drômoise :
 - Yanis ROCHAS (nord du Parc)
 - Didier-Claude BLANC (centre Parc)
 - Patrick ADRIEN (ouest du Parc)
 - Michael JOUVE (sud du Parc)

Il est proposé que la Présidence soit assurée par Nicole PELOUX.

Délibération

- ◆ Considérant la charte et plus spécifiquement ses orientations I.1.1 visant à « améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel, I.1.2 visant à « réserver les milieux naturels et les espèces remarquables pour contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité », I.1.3 « préserver la qualité des espaces ordinaires », I.2.3 « Préserver et valoriser le patrimoine écologique et culturel forestier »
- ◆ Considérant plus particulièrement l'engagement du syndicat mixte du Parc dans la mesure I.1.3 à créer et animer une cellule de dialogue et de médiation au sein du Parc entre les différents acteurs pour anticiper les problèmes de dégâts, engendrés par certaines espèces cynégétiques

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** la création d'un groupe de travail « chasse » dans les conditions énoncées ci-dessus ;



- **Désigne** les participants suivants pour siéger au sein de ce groupe de travail
 - deux représentants haut-alpin et des Alpes de Provence :
 - Nicole PELOUX (est du Parc)
 - Gilles CREMILLIEUX (est du Parc)
 - quatre représentants de la partie drômoise :
 - Yanis ROCHAS (nord du Parc)
 - Didier-Claude BLANC (centre Parc)
 - Patrick ADRIEN (ouest du Parc)
 - Michael JOUVE (sud du Parc)
- **Désigne** Nicole PELOUX pour assurer le pilotage de ce groupe de travail
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

